

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Délibération 39328-2025-22

Séance du 29 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le lundi vingt-neuf septembre à 19 h 30, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 23 septembre 2025 qui a été adressée par mail le 23 septembre 2025.

Présents : Isabelle TISSOT, Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Bertrand MONOT, Thierry JANIER-DUBRY, Yann ROTA, Céline COLAS, Sylvie LEFEBVRE (8)

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 8

Date de convocation : 23/09/2025

Date de la publication en ligne : 03/10/2025

Secrétaire de séance : Sylvie LEFEBVRE

Objet : vente tickets piscine Bellecin

La régie de Bellecin propose aux communes qui le souhaitent d'acheter des tickets d'entrée pour la piscine à prix réduit (5 € au lieu de 7.20 €) et de les revendre (même prix/prix réduit/gratuit).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Autorise** Mme le Maire à acheter des tickets d'entrée pour la piscine de Bellecin,
- **Décide** de vendre les tickets au prix de cinq euros aux habitants de Meussia,
- **Souligne** que d'une manière générale, une régie est nécessaire uniquement pour manipuler des fonds (espèces ou chèques) et encaisser des sommes au comptant. Il peut néanmoins y avoir une organisation permettant une facturation après service fait pour des groupes hors régies, soit dans le cadre d'une régie soit via l'émission d'un titre/facture. La commune de Meussia choisit d'éditer un titre/facture.
- **Souligne** que les tickets sont valables 2 ans.

POUR : 8 voix

Ainsi délibéré le 29 septembre 2025, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2025-22 adoptée à l'unanimité

Le secrétaire de séance,
Sylvie LEFEBVRE



Le Maire,
Isabelle TISSOT

